

DEUXIÈME PARTIE.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA CHEVALERIE A SON ÉPOQUE
DE COMPLÈTE FORMATION : CÉRÉMONIES, MOEURS, USAGES.

(XIII^e SIÈCLE.)

CHAPITRE VII.

I. La chevalerie complète. — II. Éducation chevaleresque :
le page, l'écuyer. — III. Armement du chevalier. — IV. De-
voirs du chevalier.

I.

La chevalerie est complète au XIII^e siècle. Esprit religieux, tempéré par un généreux esprit d'humanité, esprit amoureux et galant, empire des dames, esprit de vaillance et de point d'honneur, rite, règle morale, fêtes, tournois, étiquette, romans de chevalerie, tout cela existe, est rassemblé, épanoui, et forme un ensemble brillant qui mérite véritablement le nom de chevalerie. Vous ne voyez plus le chevalier batailleur du XI^e siècle, homme grossier, sans principe moral et sans culture extérieure. Vous ne voyez plus le chevalier féroce de la première

croisade, sans autres sentiments que celui de sa force et celui d'une piété farouche et haineuse. Vous ne voyez plus le chevalier troubadour, galant, impie, ne faisant que l'amour, chantant, courant le monde. Toutes ces figures, qui ont passé successivement sous nos yeux, se sont rapprochées, touchées, confondues, comme dans un songe, et transformées en une figure nouvelle, le chevalier du *xiii^e* siècle, le chevalier complet. Car c'est ainsi que les choses humaines changent à chaque instant d'aspect et composent incessamment des types plus parfaits.

Il faut donc s'arrêter au *xiii^e* siècle pour examiner la chevalerie, et parce qu'elle est complète alors, et parce qu'elle commence à s'altérer ensuite. Bientôt elle va s'imiter elle-même, se raffiner à dessein, tomber dans l'affectation et l'extravagance. Certes, elle sera grande et sérieuse jusqu'à la fin avec les hommes sérieux ; mais trop de fois elle deviendra jeu, spectacle, fantaisie bizarre. C'est le sort de tout ce qui végète en ce monde où tout végète, plantes, animaux, hommes, sociétés, mœurs, institutions, de n'arriver à la maturité que pour passer bientôt à la décomposition, de naître et mourir sans cesse.

II.

Il faut bien se figurer que les chevaliers étaient l'aristocratie au moyen âge. Il fallait, au *xiii^e* siècle,

quatre quartiers de noblesse pour être fait chevalier ; plus tard on fut moins exigeant. Il n'y avait point de rapport entre les titres féodaux et le titre de chevalier. Les premiers marquaient une puissance politique, le second une simple dignité militaire et sociale. Les ducs, les comtes, tous les possesseurs de fiefs, tous les *riches hommes*, comme on les appelait, recherchaient et acquéraient la chevalerie ; les cadets, les déshérités de la noblesse féodale l'obtenaient également. Elle rassemblait sous le même nom les puissants et les faibles, les riches et les pauvres, et mettait de l'égalité au moins dans l'aristocratie.

Le chevalier n'était pas seulement un soldat : c'était un gentilhomme qui tenait son rang dans le camp et dans le château, dans les combats et dans les fêtes, en face de l'ennemi et auprès des dames. C'était à la fois l'aristocratie de l'armée et la haute société du monde féodal. Il était plus encore : un protecteur du faible, de la religion, un gardien de la paix publique. On verra un peu plus loin toute l'étendue de ses obligations.

L'éducation chevaleresque devait donc former à la fois un soldat, un galant homme et, si je l'ose dire, un magistrat. Nous formons dans nos lycées des hommes plus éclairés et plus instruits ; nous n'y formons ni des hommes de société ni des hommes de guerre. L'éducation chevaleresque avait une tâche plus vaste.

Elle ne séquestrait pas l'enfant. A peine retiré des mains des femmes à l'âge de sept ans, et confié à celles des hommes, il devenait page et commençait par la pratique même son éducation. Il servait à table, versait à boire, exerçait ainsi ses mains à l'adresse, son corps aux mouvements gracieux et aux bonnes manières, ses lèvres à l'aisance, à l'agrément, à la convenance parfaite du langage, son esprit à l'attention, à l'empressement de rendre service. Attaché à quelque personnage de distinction, homme ou femme, il accompagnait son maître ou sa maîtresse, portait leurs messages. Qu'on ne dise point que c'était une éducation de laquais. Cette domesticité de noble à noble n'avait rien d'humiliant. Le jeune page était comme en famille ; c'était comme s'il eût servi son père ou quelqu'un des siens. D'ailleurs on ne bornait point là son éducation. On prenait grand soin de lui enseigner la décence, les bonnes mœurs, le respect de la chevalerie et des preux, l'amour de Dieu et des dames. Des simulacres enfantins des tournois le préparaient aux luttes sérieuses d'un âge plus avancé. Il passait ainsi sept années, attendant avec impatience ses quatorze ans pour *sortir de pages* et porter le beau nom d'écuyer.

Devenir écuyer, c'était en quelque sorte devenir homme. C'était la toge, comme disait Tacite de la framée des jeunes Germains. L'écuyer recevait

l'épée : c'était son insigne. On ne lui mettait pas entre les mains de quoi donner la mort sans lui faire comprendre par une certaine solennité l'usage sérieux qu'il en devait faire. Son père et sa mère, cierge en main, le conduisaient à l'autel. Le prêtre y prenait l'épée et la ceinture, les bénissait et les attachait au côté du jeune homme.

L'écuyer débutait par des services peu différents de ceux du page; c'étaient les services de la salle à manger et du salon. Il était écuyer tranchant, comme Joinville qui, dans sa jeunesse, à la cour de saint Louis, tranchait devant le roi de Navarre; ou bien écuyer d'échansonnerie, de paneterie; ou bien il était chargé de dresser les tables, de donner à laver à la fin du repas, d'enlever les tables, de préparer la salle pour le bal, de *faire les honneurs*. Ici l'écuyer était à la fois acteur et serviteur. Il dansait avec les demoiselles de la suite des hautes dames, et, dès que la fatigue suspendait la danse, il courait chercher les rafraîchissements. Aujourd'hui un cavalier fait quelques pas pour enlever sur le plateau qui circule une glace qu'il apporte à sa danseuse. L'écuyer faisait bien davantage. C'était lui-même qui portait par toute la salle les épices, les dragées, les confitures, le vin au miel qu'on appelait *claré*, le piment, le vin cuit, l'hypocras, enfin tous les toniques rafraîchissements dont nos pères faisaient usage. Je pense que

..

ces rafraîchissements pouvaient avoir un peu plus de saveur présentés par un jeune et bel écuyer que par un domestique, et ce n'était peut-être pas l'épisode le moins piquant du bal.

Un service supérieur à celui-là, et plus noble dans l'opinion du temps, était celui de l'écurie. Des écuyers habiles et éprouvés tenaient école et enseignaient aux écuyers plus jeunes l'art de soigner et de dresser les chevaux. Cet art était fort important. Dans les tournois, dans les combats singuliers, la plus légère faute du cheval pouvait compromettre toute la justesse du coup de lance et toute l'adresse du cavalier.

L'écuyer entretenait les armes de son maître en bon et bel état, lui tenait l'étrier quand il montait à cheval, portait les diverses pièces de son armure, menait derrière lui les chevaux de bataille ou de recharge. Un chevalier n'avait pas toujours le corps chargé de sa lourde armure. Il la quittait ordinairement quand il entraît dans une église ou dans une noble maison. Souvent même il se rendait au combat avec un simple chaperon sur la tête et son seul haubergeon sur le corps. Ses écuyers portaient derrière lui, l'un son heaume, l'autre son écu, d'autres ses brassards, ses gantelets, sa lance, son pennon, son épée : arrivés en présence de l'ennemi, tous se réunissaient autour de lui, lui ajustaient les diverses pièces de son ar-

mure et lui mettaient en main les armes offensives. Ils ne le quittaient pas dans le combat, tenaient tout prêts derrière lui un cheval frais, de nouvelles armes, l'aidaient à se relever s'il tombait, paraient les coups dont il était menacé.

Après ces divers services, l'écuyer arrivait enfin à celui qui était le plus estimé de tous, parce qu'il le rapprochait plus intimement de la personne même du seigneur ; et mieux valait, ce semble, soigner le seigneur que soigner ses chevaux. L'écuyer de corps était appelé écuyer d'honneur. Il accompagnait son maître dans sa chambre, l'habillait et le déshabillait. Au combat il portait sa bannière et poussait son cri de guerre. J'ai dit *son maître*, et maître était le mot consacré. C'était une domesticité dérivée des mœurs de la Germanie et changée par le changement des mœurs. Le compagnon ne déshabillait point son chef, qui ne quittait guère ses vêtements grossiers, et ne le couchait pas, faute de lit. Mais de la forêt germaine au luxueux château seigneurial du XIII^e siècle, la distance était grande : le moyen âge était fort bien couché. Il inventa les grands, hauts, larges et bons lits qu'on ne voit plus que dans les musées. Pour les vêtements, ils étaient encore amples au temps de saint Louis ; mais, cinquante ans plus tard, ils devinrent si justes et si compliqués qu'il était bon d'être aidé pour s'en défaire ou pour les mettre. Et

qui eût voulu laisser aux valets le soin délicat de la personne du seigneur? On a vu se conserver jusque dans les cours modernes cette domesticité de la noblesse, mais avec d'autant plus de servilité que les mœurs s'en éloignaient davantage.

L'écuyer de quatorze ans, tout fier de porter l'épée encore lourde pour sa main, n'était qu'un apprenti. Mais l'écuyer *de corps* était accompli; il ne lui restait plus qu'à voyager pour compléter l'éducation chevaleresque. Permission obtenue, il se rendait dans les cours des pays éloignés, attentif à suivre partout les tournois, à observer les armes, les manières de combattre, les usages. C'était une étude sérieuse. L'écuyer diligent prenait des notes sur ses tablettes. Après cela, le noviciat de la chevalerie était terminé pour lui : les chevaliers le considéraient presque à l'égal d'un d'entre eux. Il était digne de devenir chevalier lui-même. Mais souvent il éloignait volontairement cet honneur, soit à cause de la dépense, soit pour attendre quelque occasion solennelle; les plus pieux ne se croyaient pas dignes avant d'avoir combattu les infidèles; quelques-uns, conscience ou timidité, redoutaient d'aborder un rôle plus difficile que celui d'écuyer : car, comme dit un vieux livre de chevalerie, « vaut mieux être bon écuyer que un pauvre chevalier. »

III.

Sept ans poupon, sept ans page, sept ans écuyer, et le jeune noble était majeur; le bourgeois, à quatorze ans. Cette grande différence montre combien la profession de chevalier était jugée exiger plus de force et de sens que les humbles professions du peuple. On pouvait donc devenir chevalier à vingt et un ans. On vit dès l'origine quelques rares exceptions, et des chevaliers de dix-sept ou même de quinze ans; c'est qu'un développement précoce du corps et de l'esprit, peut-être quelques actions héroïques, les en rendaient dignes. Dans la décadence de la chevalerie, on fit sans aucune raison des chevaliers de huit ans. Quant aux souverains et aux princes du sang, on pense bien qu'ils n'avaient que la peine de naître: ceux-là gagnaient la chevalerie sur les fonts de baptême. On faisait toucher à la petite main du petit être inerte une épée nue, et voilà un chevalier. Duguesclin fit ainsi chevalier le duc d'Orléans, frère de Charles VI.

C'était une belle cérémonie que l'ordination d'un chevalier. A celle-là était réservé tout l'éclat, toute la pompe; à celle-là tout l'appareil, toute la minutie des rites, toute la rigueur des préceptes. L'Église ne consacrait pas seule le chevalier, comme l'écuyer; mais elle avait les prémices de cette con-

sécration. La prise d'armes du chevalier commençait comme une prise de froc monacal. Par cette intervention dans un acte aussi important, l'Église se flattait de dominer l'esprit de la société militaire. On doit reconnaître que, si elle cessa bientôt de le dominer, elle avait contribué beaucoup à l'élever.

Voici le postulant, un beau jeune homme, dans la force de l'âge, vigoureux, en belle chair et bonne santé. Il faut mortifier un peu cette chair : d'abord des jeûnes rigoureux, des nuits passées en prière dans la vaste et sombre église, ou dans la chapelle du château, en compagnie de ses parrains et d'un prêtre : c'est la *veille des armes*. Là son esprit se recueille, s'isole du monde, se prépare aux pensées sérieuses. Après cette retraite et cette pénitence, il se confesse, il communie. La purification des sacrements ne suffit point, on veut encore y ajouter des symboles visibles de pureté; on lui fait prendre un bain, on le revêt d'habits blancs : double toilette du corps et de l'âme. Mortifié, confessé, lavé, voilà, ce semble, les espiégleries du page ou les méfaits de l'écuyer suffisamment effacés. Il est bon maintenant de lui renouveler un peu son catéchisme, car il faut que le chevalier sache bien ses devoirs de chrétien et qu'il ait présents à l'esprit les dogmes qu'il doit défendre. On ne lui épargne point les sermons, on lui explique les principaux articles de la foi et de la morale chrétienne. Après cela la

préparation est complète : il prend son épée, la pend à son cou, se rend à l'église, et se présente à l'autel après la messe chantée; le prêtre célébrant prend l'épée, l'épée déjà bénie autrefois quand l'écuyer la reçut : mais depuis, qui sait les péchés qu'elle a commis? il la bénit encore et la lui rend. Le postulant a fini avec l'Église; maintenant c'est à la société laïque et militaire qu'il va demander une autre consécration. Le seigneur, assis dans sa chaire, l'attend, en grande réunion, soit dans l'église, soit dans la cour ou la grande salle du château. Le postulant le va trouver à pas lents et graves, les mains jointes, l'attitude recueillie, l'épée toujours pendue au cou. Arrivé devant le seigneur, il s'agenouille. « A quelle intention, lui demande celui-ci, souhaitez-vous d'obtenir la chevalerie? Si c'était pour être riche, vous reposer et vous faire honneur à vous-même plutôt qu'à la chevalerie, vous en seriez indigne et seriez à l'ordre de la chevalerie ce que le clerc simoniaque est à la prélature. » Il répond qu'il ne cherche ni la richesse, ni le repos, ni un vain éclat, mais qu'il travaillera à honorer la chevalerie. On lui lit un serment en vingt-six articles, il les jure, et le seigneur lui accorde la chevalerie. Aussitôt un chevalier, plusieurs même s'approchent de lui. Ils lui attachent les éperons, en commençant par la gauche, ils lui passent le haubert, lui ajustent la cuirasse, les

brassards, les gantelets, enfin lui ceignent l'épée. Il se laisse faire, toujours à genoux, levant vers le ciel ses mains et ses *yeux corporels et spirituels*. Alors le seigneur se lève de son siège, et, prononçant ces paroles : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier, » il lui donne trois coups du plat de son épée sur les épaules ou sur le cou. C'est la *colée* ou *accolade*. Quelquefois un léger coup de la paume de la main sur la joue remplaçait le coup de l'épée : c'était la *paulmée*. Les paroles pouvaient varier aussi, et le postulant désigner le saint de sa dévotion particulière.

Par la vertu de l'accolade, le chevalier est créé, *adoubé* (adopté). On lui donne le heaume, l'écu, la lance, qu'il peut porter désormais, et on lui amène son cheval. Il s'y élance et le fait caracoler avec la joie naïve de ce jeune héros de roman qu'Alexandre vient d'armer chevalier. « Adonc regarde haut et bas, et lui est avis que c'est belle chose d'un homme quand il est armé. Il prend son heaume, son écu, saute sur son cheval, se dresse et s'affermi sur ses écriers, se rassemble dans ses armes et se met à brandir sa lance autour de sa tête, souhaitant de tout son cœur d'avoir quelqu'un avec qui jouter. »

Après avoir témoigné sa joie et son orgueil par une brillante parade, le nouveau chevalier doit chevaucher parmi la ville, se montrer à tous, pour

que chacun sache qu'il est chevalier et désormais obligé de défendre et maintenir l'honneur de la chevalerie.

La cérémonie tout à fait achevée, les fêtes commencent à la cour du seigneur; grands festins, joutes, tournois, tous les divertissements des fêtes de chevalerie; grande distribution de présents: le seigneur ne s'y doit point épargner: riches robes, manteaux fourrés, armes, bijoux, tout le monde, chevaliers et écuyers conviés à la fête, se pare de ses largesses. Le nouveau chevalier aussi serait honni s'il ne se montrait pas en ce jour aussi généreux qu'il peut l'être. Il doit bien faire des cadeaux, lui qui vient de recevoir le magnifique cadeau de la chevalerie.

L'ordination du chevalier était à elle seule le sujet d'une fête brillante. Mais ordinairement elle recevait encore un bien plus grand éclat de la circonstance solennelle que le futur chevalier avait soin de choisir. C'était quelque grande fête de l'Église, surtout la Pentecôte, quelque grande solennité de la cour, publication de paix ou trêve, sacre ou couronnement des rois, naissance, baptême, fiançailles, mariages des princes; on choisissait encore volontiers le jour où quelque prince recevait la chevalerie. Philippe, fils de Philippe le Bel, fit chevalier, à la Pentecôte, ses trois fils, et ceux-ci firent aussitôt quatre cents chevaliers. Ce fut une grande

fête, comme on le pense bien, et par la solennité religieuse, et par la qualité des trois principaux impétrants, et par le nombre des autres. Le chevalier aimait à dater sa chevalerie de quelque journée importante. C'est pour la même raison qu'on faisait beaucoup de chevaliers sur les champs de bataille. Là toute la cérémonie se bornait à l'accolade. On en fit quatre cent soixante-sept avant celle de Rosebecque, cinq cents avant celle d'Azincourt. Mais je ne crois pas que cet usage ou au moins cette prodigalité se rencontre au XIII^e siècle. Il y avait quelques inconvénients à faire des chevaliers avant la bataille. Deux armées se trouvèrent un jour en présence. Le combat étant retardé, on fit par passe-temps des chevaliers; puis le combat n'eut pas lieu et l'on se sépara sans avoir fait autre chose. Un lièvre passa devant le front de l'armée française: les chevaliers de ce jour furent appelés *chevaliers du lièvre*. Brantôme, au XVI^e siècle, était aussi d'avis qu'il valait mieux donner la chevalerie après qu'avant le combat; car tel recevait alors l'accolade qui ensuite « s'enfuyait à bon escient de la bataille.... et voilà une chevalerie et une accolade bien employées. »

IV.

Le bruit des fêtes dissipé, le chevalier se trouvait en présence de ses devoirs :

Chevaliers en ce monde-cy
Ne peuvent vivre sans soucy.

C'était une sorte de magistrature publique dont on venait de l'investir, et même une sorte de sacerdoce. Les écrivains ecclésiastiques qui ont écrit sur la chevalerie aiment à comparer l'ordre de la chevalerie avec celui de la prêtrise, les ornements du prêtre à l'autel avec les armes du chevalier. Ils comparent aussi la société à un corps dont l'Église est la tête, les chevaliers les bras, et les artisans les membres inférieurs. Les bras doivent défendre la tête, d'où ils tirent leur influence, et les membres inférieurs, qui leur donnent la nourriture. A la messe, pendant l'évangile, le chevalier tenait son épée nue, la pointe en haut, prêt à défendre par le fer le livre et la doctrine. Ces mêmes écrivains exigent des chevaliers sept vertus dont trois théologiques : foi, espérance et charité, et quatre cardinales : justice, prudence, force et tempérance. Un romancier plus mondain exige à son tour largesse et courtoisie : pour lui ce sont les vertus principales, les *deux ailes* de la chevalerie.

Voici quelques vers d'Eustache Deschamps, poète du XIV^e siècle, qui résumant avec concision tous les devoirs de la chevalerie :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
 Il vous convient mener nouvelle vie,
 Dévotement en oraison veiller,
 Péché fuir, orgueil et vilainie ;
 L'Église devez défendre,
 La veuve, aussi l'orphelin entreprendre (protéger) ;
 Être hardis et le peuple garder,
 Prud'hommes loyaux, sans rien de l'autrui prendre :
 Ainsi se doit chevalier gouverner.

Humble cœur ait, toujours doit travailler
 Et poursuivre faits de chevalerie,
 Guerre loyale ; être grand voyageur,
 Tournois suivre, et jouter pour sa mie.

Il doit à tout honneur tendre
 Pour qu'on ne puisse en lui blâme reprendre,
 Ni lâcheté en ses œuvres trouver ;
 Et entre tous se doit tenir le moindre :
 Ainsi se doit chevalier gouverner.

Il doit aimer son seigneur droiturier,
 Et dessus tout garder sa seigneurie ;
 Largesse avoir, être vrai justicier ;
 Des prud'hommes suivre la compagnie,
 Leurs dits ouïr et apprendre,
 Et des vaillants les prouesses comprendre,
 Afin qu'il puisse les grands faits achever,
 Comme jadis fit le roi Alexandre :
 Ainsi se doit chevalier gouverner.

Admirables *commandements de la chevalerie* !
Honneur à ce vieux et mâle langage dont chaque vers trace un devoir, non pas seulement d'honnêteté, mais de vertu militante et infatigable, de protection des faibles, de recherche constante de l'honneur et de la gloire légitime, de noble galanterie, de libéralité, de modestie, de loyauté, de fidélité, d'étude des bonnes mœurs, d'empressement à s'instruire. C'est dans ce moule que furent jetées ces vieilles maximes héroïques dont l'accent retentit encore trois siècles plus tard dans le grand écho de Corneille :

Fais ce que dois, advienne que pourra.

Et cette autre, à la fois de loyauté dans le combat et de modestie dans la victoire :

Un chevalier, n'en doutez pas,
Doit férir haut et parler bas.

Et cet admirable cri des hérauts d'armes dans les tournois en l'honneur des vainqueurs :

Honneur aux fils des preux !

Non pas honneur aux preux ! car, dit un vieux livre, « nul chevalier ne peut être jugé preux si ce n'est après le trépasement. Nul n'est si bon chevalier au monde qu'il ne puisse faire une faute, voire si grande, que tous les biens qu'il aura faits devant seront annihilés. »

Preux était un noble adjectif; le preux n'était pas seulement le vaillant, c'était celui qui remplissait tous les devoirs de la chevalerie.

C'est par cette belle règle de conduite et ces principes élevés que se formèrent ces types de chevaliers dont la France s'est honorée depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVI^e.

On est émerveillé de voir apparaître une telle beauté morale au milieu de la barbarie féodale. Qui donc dompta et adoucit le féroce batailleur? Qui, de la *bellua* féodale, fit un chevalier? deux grandes puissances du temps : l'Église et les dames. Nous avons assez parlé de l'Église; parlons des dames.